



# LE DROIT DE SÉJOUR SELON L'OPPORTUNITÉ

Le droit de séjour selon l'opportunité (§104c AufenthG - loi sur le droit de séjour) est en vigueur depuis le 31 décembre 2022.

Les personnes tolérées qui, au 31 octobre 2022, ont séjourné en Allemagne de manière ininterrompue depuis 5 ans avec un permis de séjour, une autorisation ou une tolérance, obtiennent, sous certaines conditions, le nouveau « permis de séjour à l'essai ».

Il sera délivré pour une durée maximale de 18 mois.

Pendant cette période, les conditions pour un titre de séjour de plus longue durée doivent pouvoir être remplies en cas d'intégration durable.

**Vous trouverez ici des informations sur le droit de séjour selon l'opportunité.**

## SERVICE DES ÉTRANGERS



Zechenstraße 49  
D-59425 Unna  
Tél 0 23 03 27-0  
Fax 0 23 03 27 21 99  
E-mail fb32@kreis-unna.de



### Informations en différentes langues

Langue 1 | Langue 2 | Langue 3  
Langue 4 | Langue 5

Kommunales  
**INTEGRATIONS** | NRW  
Management

#### Mentions légales

Éditeur District Unna – Le chef du district  
Sécurité et ordre publics  
Organisation District Unna, imprimerie interne  
Photos william87, Xavier Lorenzo – stock.adobe.com

français

KREIS UNNA



# DE BONNES OPPORTUNITÉS POUR LES RÉFUGIÉS INTÉGRÉS

**Informations sur le droit de séjour  
selon l'opportunité (§104c AufenthG)**

## Quelles sont les conditions ?

### 1. Vous possédez actuellement une tolérance

### 2. Au 31 décembre 2022, vous séjourniez depuis au moins 5 ans de manière interrompue en Allemagne

Seules les personnes arrivées en Allemagne avant le 1er novembre 2017 et y séjournant depuis lors peuvent donc prétendre à ce droit.

### 3. Vous vous engagez à respecter l'ordre fondamental libéral et démocratique

Cette profession de foi doit être faite lors d'un entretien personnel au service local des étrangers.

### 4. Vous n'avez pas commis de délit

En règle générale, les condamnations à des amendes allant jusqu'à 50 jours-amende ne sont pas prises en compte.

### 5. Vous n'avez pas fait de fausses déclarations concernant votre identité et votre nationalité

En outre, vous pouvez demander un droit de séjour temporaire si vous êtes le conjoint, le partenaire ou l'enfant toléré d'une personne à laquelle un droit de séjour temporaire a été accordé et si vous vivez en communauté de vie domestique/familiale avec cette personne.

## Qu'est-ce qui est nécessaire ?

Si vous remplissez les conditions citées, faire une demande auprès du **Service des étrangers du district Unna** pour obtenir un permis de séjour conforme au §104c AufenthG (loi sur le droit de séjour).

Le formulaire de demande est disponible sur [www.kreis-unna.de](http://www.kreis-unna.de) sous le mot-clé **Droit de séjour selon l'opportunité**. La demande peut être envoyée par courrier, par fax ou par mail ([kopka@kreis-unna.de](mailto:kopka@kreis-unna.de)) au Service central des étrangers.

Veillez joindre à la demande les documents suivants (si disponibles) :

(Ces documents ne sont pas nécessaires pour l'octroi du droit de séjour selon l'opportunité, mais peuvent justifier un droit de séjour consécutif ou de valeur supérieure).

1. Certificat scolaire, de formation ou diplôme de fin d'études
2. Preuve de connaissances linguistiques (au moins niveau A2)
3. Cours d'orientation/test « Vivre en Allemagne »
4. Contrat de travail
5. Attestations de revenus des 3 derniers mois de toutes les personnes vivant dans le foyer
6. Contrat de location
7. Copie du passeport ou autres documents d'identité

## QUELLE EST LA SUITE ?

Le permis de séjour conforme au § 104c AufenthG est valable pour une durée **d'un an et demi** et peut, lorsqu'il se termine, être transformé en un **permis de séjour conforme au §25a ou §25b AufenthG**.

Pour les permis de séjours conformes aux §25a et §25b AufenthG, il s'agit de permis de séjour pour raisons humanitaires.

Ici, c'est le §25a AufenthG qui régit le séjour pour les jeunes et jeunes adultes majeurs bien intégrés.